

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 11  
Nbre de suffrages exprimés : 11

Votes : Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

**L'an deux mille quinze, le trois juillet**

**Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacky QUESSON, en la salle de la Communauté de Communes de L'Estuaire à Braud et Saint Louis**

**Date de convocation : 22 juin 2015**

**Etaient Présents : Mmes GOT – de ROFFIGNAC MM. BELOT – CORSAN - FEDIEU- FERCHAUD – GIRARD – LORIAUD- PLISSON – QUESSON -RENARD.**

**Délibération N°2015-02-041 : Organisation de la rencontre annuelle des gestionnaires de phare - Subvention à l'association de sauvegarde du phare de Cordouan**

*Vu le CGCT ;*

*Considérant l'intérêt de l'organisation de la rencontre annuelle des gestionnaires de phares sur l'estuaire de la Gironde ;*

*Considérant le partenariat entre le SMIDDEST et l'association pour la sauvegarde du Phare de Cordouan ;*

Il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. d'attribuer une subvention forfaitaire de 2 000 € à l'association pour la sauvegarde du Phare de Cordouan pour l'organisation des rencontres 2015 des gestionnaires de phare. Cette subvention sera versée en une seule fois sur présentation d'un bilan quantitatif et qualitatif et des justificatifs de dépenses ;

Article 2. de prélever les crédits à l'article 6574 du budget annexe Cordouan 2015 ;

Article 3. d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document y afférent.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 3 juillet 2015

**Le Président**

  
SMIDDEST  
Jacky QUESSON

PREFECTURE  
DE LA GIRONDE

20 JUL. 2015

Bureau du Courrier